
RAPPORT 2EME TRIMESTRE – PROJET

Avril à Juin 2015



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE BCPR

Acronyme

BCPR: Bureau of Crisis Prevention and Recovery

CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature

EGJ : Etat généraux de la Justice

IGSJ: Inspection Générale des Services Judiciaire

I4S: stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation

MJDH : Ministère de la Justice et Droits Humains

MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC

ONUDC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

OPJ : Officier de police judiciaire

LIVBG : Projet de lutte contre les violences basées sur le genre

PRO DOC : Document de Projet (Project Document)

PTA : Plan de Travail Annuel

PTF : Partenaire technique et financier

PPAJ : Programme pluriannuel des Nations Unies pour l'appui à la Justice en RDC

RDC : République Démocratique du Congo

PNC : Police Nationale Congolaise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UE: Union Européenne

I. INTRODUCTION

1. Objectifs du projet.

Le Programme Pluriannuel du Gouvernement et des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en République Démocratique du Congo (PPAJ) est axé sur le renforcement de la chaîne pénale. Il vise à concevoir et à développer un ensemble d'activités destinées à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de tous les maillons de la chaîne pénale afin de permettre à chacun des acteurs de jouer pleinement son rôle pour aboutir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de Justice.

2. Bénéficiaires, groupes cibles et zones d'intervention du projet.

Les principaux bénéficiaires de ce programme sont les institutions intervenant dans le cadre de la chaîne pénale, telles que le Conseil Supérieur de la Magistrature, les cours et tribunaux, l'administration pénitentiaire, la police judiciaire, le Ministère de la Justice et Droits Humains ainsi que le Groupe Thématique. Ces institutions vont bénéficier d'une assistance technique qui leur permettra de renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur fonctionnement au bénéfice des populations. In fine les populations en général bénéficieront des fruits de la réforme du secteur de la justice qui a pour objectif essentiel d'améliorer la prestation des services de la justice et la protection des droits humains.

3. Résultats attendus pour la période

Les résultats attendus pour la période sous examen sont les suivants :

- Les Etats Généraux du secteur de la Justice sont organisés ;
- Le Vade mecum sur les droits et devoirs fondamentaux des citoyens est traduit, imprimé, distribué et vulgarisé;
- La formation et le renforcement des capacités organisationnelles de 52 responsables des services pénitentiaires ;
- La Formation des agents et cadres pénitentiaires au centre supérieur militaire ;
- La réalisation de l'état des lieux du fonctionnement de la PJ incluant la gestion des dossiers et des données statistiques désagrégée par sexe ;
- La relecture de l'avant-projet de loi relative à l'assistance judiciaire
- L'impression et la distribution du guide pratique de Management des institutions juridictionnelles et le recueil des textes juridique

II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Lors du deuxième trimestre 2015, le contexte national fut marqué principalement par deux évolutions clés, la recrudescence des violences dans l'est et le nord-est du pays, et les incertitudes concernant le calendrier électoral en 2016.

Les violences dans l'est et le nord-est du pays étaient principalement liés aux groupes rebelles, et à l'offensive menée contre ces derniers par les Forces Armées de la RDC (FARDC), en coordination avec la MONUSCO. En Province Orientale, et plus précisément dans le territoire de l'Ituri, les violences entre les rebelles de la Force pour la Résistance Patriotique en Ituri et la FARDC s'accroissent. Une offensive de la FARDC et de la MONUSCO au mois de Juin fit plus de 30 morts côté rebelles. Le 2 Juin, une attaque contre l'aéroport de Goma causa la mort de 2 soldats et 4 rebelles. L'attaque était liée à la violence dans la ville de Beni au Nord-Kivu. Le 1 Mai, une soixante de rebelles attaquèrent la ville de Kikamba au Sud Kivu, commettant des crimes sexuels contre plus de 100 femmes.

Durant cette période, à Kinshasa, les incertitudes concernant le calendrier et le processus électoral se maintenaient, surtout après les manifestations de Janvier 2015 qui firent plus de 30 morts. En signe de réconciliation, en Mai 2015, le Président Kabila appela à un dialogue national où tous les acteurs du processus électoral pourraient jouer un rôle important et positif.

III. RESULTATS DU PROJET

a) Les principaux résultats obtenus au cours du trimestre :

Projet I – Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice

Du 27 Avril au 2 Mai 2015, les Etats Généraux de la Justice (EGJ) ont réuni environ trois cents personnes issues du monde judiciaire (magistrats civils et militaires, avocats, défenseurs judiciaires, professeurs d'Université, personnel judiciaires et pénitentiaires), membres de la société civile ainsi que des représentants des agences du système des Nations-Unies.

Grâce à l'appui financier de BCPR, le PNUD a contribué à l'organisation de l'atelier préparatoire des composantes de la société civile aux travaux des EGJ qui a permis à ces dernières de désigner leurs délégués pour une participation constructive, structurée et pertinente auxdits travaux .

La contribution des Partenaires Techniques et Financiers aux EGJ, dont notamment celle du PNUD, a permis à toutes les parties prenantes de poser le diagnostic du fonctionnement de la Justice de manière consensuelle et d'élaborer un document de synthèse des réformes et actions prioritaires à entreprendre pour améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

A la suite des EGJ, du 23 au 25 Juin 2015, le forum national sur l'aide légale, fut organisé par le MJDH, en partenariat avec le PARJ, Avocats Sans Frontières (ASF) et le PPAJ. Ce forum, qui fut motivé par les difficultés de la population pauvre et vulnérable d'accéder à la justice, permit de retenir une stratégie d'amélioration, basée sur un renforcement et une généralisation de l'assistance judiciaire gratuite. A travers l'appui du PNUD, le forum national sur l'aide légale, a appuyé la mise en place d'un système national d'aide légale en RDC.

Projet II – Services pénitentiaires

L'appui du PNUD à travers la formation de 32 cadres pénitentiaires, dont 14 femmes, dans les villes de Goma, Bunia, et Bukavu, a permis de renforcer leurs capacités organisationnelles. Ils se sont dotés d'outils et de méthodes de gestion des prisons qui vont faciliter l'application de pratiques professionnelles conformes aux standards internationaux en la matière et en particulier à l'ensemble des Règles Minima des Nations Unies pour le traitement des détenus.

Projet V - Appui au renforcement des capacités du CSM et des Hautes Cours

L'appui du PNUD a permis la distribution de 1000 exemplaires de guide pratique de management des institutions juridictionnelles et de 500 exemplaires du recueil de textes juridiques relatifs à l'administration de la justice à l'intention des magistrats. Ceci devrait permettre d'améliorer constamment l'efficacité des prestations de ces derniers à travers la moisson d'informations qu'ils mettent à leur disposition, pour une bonne administration et distribution de la justice en RDC.

b) *Success story*

Le résultat le plus marquant du second trimestre 2015 fut la tenue des Etats Généraux de la Justice (EGJ), qui permit non seulement de faire un diagnostic exhaustif du fonctionnement de secteur de la justice, mais à moyen termes de dégager des solutions consensuelles pour une bonne administration de la Justice et une fin à l'impunité.

En plus d'un résultat crucial pour la réforme du secteur de la Justice en RDC, les Etats Généraux de la Justice furent également un exemple de coopération et de partenariat entre les acteurs nationaux tel que le Ministère de la Justice et droits Humains, les partenaires techniques et financiers, tel que la PARJ, et le PNUD et la MONUSCO.

Lors de la préparation des EGJ, un comité préparatoire des Etats généraux composé des représentants de la MONUSCO, du PNUD, de l'Union Européenne et du Ministère de la Justice et droits humains a été créé. Ce comité s'est à plusieurs reprises réuni au ministère de la Justice et droits humains pour élaborer les termes de référence, la répartition des tâches et des rubriques budgétaires, l'identification des participants et l'harmonisation de leurs listes ainsi que des aspects logistiques tels que l'identification du modérateur général, des communicateurs thématiques, du secrétariat technique et des rapporteurs thématiques de ces assises.

Initialement prévus pour les dates du 30 mars au 04 avril 2015, suite à des contraintes logistiques, les EGJ ont eu lieu du 27 avril au 02 mai 2015 au Grand Hôtel de Kinshasa, réunissant environ trois cent personnes issues du monde judiciaire, membres de la société civile ainsi que des représentants des agences du système des Nations-Unies.

Les EGJ permirent aux participants de faire un diagnostic du fonctionnement du secteur de la justice en RDC en vue de dégager des solutions consensuelles autour des

réformes et actions prioritaires pour une bonne administration de la Justice. Les participants étaient répartis en neuf groupes thématiques pour analyser des points tels que,

- L'indépendance de la Justice
- L'organisation, compétence et procédures judiciaires
- L'organisation des professions judiciaires et du personnel administratif et auxiliaires de la justice
- L'accès à la Justice
- La sécurité Juridique des investissements
- La justice pénale
- L'administration pénitentiaire
- La planification, coordination, suivi des réformes et financement de la Justice
- La lutte contre l'impunité

c) Les résultats concernant le genre :

Le projet d'appui aux services pénitentiaires prend en compte le genre à travers ces formations des cadres du service pénitentiaire qui concerne aussi bien les hommes que les femmes. Presque 40% du personnel formé qui ont vu leur capacités organisationnelles renforcées sont des femmes (20 femmes sur 52 cadres formés)

d) Autres activités réalisées :

- Du 26 au 29 mai 2015 à Goma, a eu lieu la deuxième activité de renforcement des capacités organisationnelles de 32 cadres Pénitentiaires des villes de Goma, Bunia et Bukavu.
- Le 18,25,26 et 29 juin 2015, une commission du Ministère de la Justice et Droits Humains et du PPAJ a organisé la relecture, l'enrichissement et la finalisation de deux projets de texte sur l'administration pénitentiaire.
- Du 22 au 25 Juin 2015, 12 agents administratifs pénitentiaires de la prison centrale de Goma ont reçu une formation sur la collecte de données statistiques pénitentiaires afin de transmettre mensuellement les fiches de collecte des données à la direction pénitentiaire à Kinshasa.
- Le 26 juin 2015 à Kinshasa le lancement officiel de la formation de 100 agents pénitentiaires militaires nouvellement recrutés a eu lieu. Cette formation dure 6 mois.

IV. ADMINISTRATION ET FINANCES

Administration

Ce trimestre fut crucial pour le PPAJ à travers le recrutement et la mise en place d'une nouvelle équipe qui permit le renforcement des capacités en interne. Grâce au recrutement de trois experts en appui à la justice et d'un coordinateur, l'équipe du projet fut constitué à nouveau, et les activités ont pu redémarrer. De plus, le deuxième trimestre 2015 vit l'affectation temporaire de deux agents de la MONUSCO, à travers la signature d'un MoU, qui furent rattaché à la mise en œuvre du PPAJ. Cette mise à disposition de la part de la MONUSCO a permis de renforcer la mise en œuvre du projet d'appui à l'administration pénitentiaire, ce qui se refléta par le grand nombre d'activités, telles que les formations. De surcroît, deux agents d'UNPOL contribuèrent de manière régulière à la mise en œuvre du projet. Ces évolutions ont permis à l'équipe de s'étoffer et de concentrer leurs efforts plus efficacement sur l'atteinte des résultats attendus.

Du 19 au 21 Mai 2015, les membres de l'équipe du PPAH ont participé à un atelier d'intégration programmatique des projets justice du PNUD. L'objectif de cet atelier était d'intégrer tous les projets du PNUD en matière d'appui à la justice au sein d'un programme cohérent, efficace et efficient.

Finance

Voir le rapport de finance en annexe.

V. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES

Le partenariat entre le PNUD et la MONUSCO dans le PPAJ fut renforcé par l'affectation temporaire des deux experts de la section d'appui à la justice de la MONUSCO, ainsi que de deux agents d'UNPOL. Ce déploiement a permis un appui technique au coordinateur, et une contribution à l'opérationnalisation de l'appui des institutions de gestion et de contrôles des prisons.

Le second trimestre 2015 vit également un engagement accru de la part des autorités nationale. Les Etats généraux de la Justice, décrits ci-dessus, représente bien le renforcement du partenariat entre le PNUD et la partie nationale. Le changement de Ministre de la Justice et Droits Humains, et la nomination d'Alexis Thambwe Mwamba à ce poste joua également un rôle important dans ce renforcement.

La participation d'un grand nombre de partenaires techniques et financiers lors des Etats Généraux de la Justice, tels que le PARJ, l'Union Européenne, l'ambassade de Suède et l'ambassade de France, a permis l'exploration de piste pour la mobilisation de ressources pour les activités du PPAJ au cours de l'année 2016.

VI. SUIVI ET EVALUATION

Aucune activité de suivi et d'évaluation n'ont eu lieu pendant ce trimestre. Le PPAJ était principalement concentré sur le renforcement de ces capacités à travers les nouveaux membres de son personnel.

VII. PERSPECTIVES

Avec le renforcement de l'équipe PPAJ grâce au recrutement des experts et du coordinateur, et l'affectation temporaire des agents pénitentiaires de la MONUSCO, et avec le renforcement du partenariat entre le PNUD, les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers, surtout après les Etats Généraux de la Justice, le PPAJ est face à la perspective d'une meilleure coordination et d'une meilleure collaboration. A cela se rajoute également, l'atelier d'intégration programmatique qui ouvre les perspectives d'une plus grande cohérence, efficacité, et efficience dans le travail du PPAJ.

ANNEXE

Rapport financier (par activité)

(Décrire les sources de financement, le niveau de financement de chaque partenaire, le niveau de dépenses et la répartition desdites dépenses).